



- AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11
- AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11
- AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11
- AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Code PC Rési.  1

Personnes responsables de l'exécution du travail: Nom, Prénom: ..... N° de TVA: ..... ou n° de la carte d'identité: <u>394.0023.583.15</u> Distributeur: <u>Netmanagement</u> ..... Compteur: n°: <u>53296080</u> index: <u>18299</u> Type de comptage: <input checked="" type="checkbox"/> jour - <input type="checkbox"/> bihoraire - <input type="checkbox"/> nuit - .....	RAPPORT n°: <u>C15.002991.1121</u> Membre n°: ..... Quittance n°: <u>1121</u> Installation: Nom: ..... Adresse: <u>83 Chemin de Vieux Condé</u> <u>2600 Péruwelz</u> Date de visite: <u>19/01/09</u> Propriétaire ou Mandataire: Tél.: ..... Nom, Prénom: ..... Adresse: <u>1</u> Demandeur: .....
--	---

Type de visite:  270  271  276 RGIE Nature de l'installation:  Nouvelle  Extension  Modifi.  Existante  Temporaire

Contrôle sur base des prescriptions du:  RGIE: art.  86  87  88  95  RGPT  P.T.  de la Cie d'électricité

Installation conçue pour la tension de 230 V, AC, Protection branchement: 39 A Type: Teco

Description du branchement: aérien Type câble: VFVB Section: 4 x 6 mm<sup>2</sup>

Alimentation tableau principal: 2 x 16 mm<sup>2</sup> Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 8

Type de prise de terre: 1 piquet Résistance de dispersion: 16 Ohms Isolement général: 20 M Ohms

**PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION**

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport


INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):

métant

.....

.....

.....

Le différentiel général était - ~~été~~ - plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 4/2009 ainsi que avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telle que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:

LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE - EST - N'EST PAS - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.  
 L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - MISE SOUS TENSION

**PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)**

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

.....

.....

.....

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le .....

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service

Annexes: 1. unif + 2. impl.  
 VISA DU DISTRIBUTEUR:

Pour le Directeur général  
 Nom, N° Agent, Signature

